

Merci pour votre demande.

Voici la suite, **étape par étape.**

Vous avez vérifié votre éligibilité. Ce document vous dit exactement ce qui va se passer, et quoi préparer. Rien de plus.

Ce qu'il faut retenir

- 1 Un conseiller vous rappelle.** Ce n'est pas un appel de vente, c'est une vérification simple.
- 2 On regarde ensemble** si votre situation correspond au programme.
- 3 Si c'est le cas, on vous explique la suite** et les documents utiles.
- 4 Rien n'est engagé avant votre accord.** Vous prenez le temps qu'il vous faut.

Une question ? Appelez-nous ou écrivez-nous sur WhatsApp.

07 56 80 32 79

Le même numéro sur WhatsApp · contact@renoveco-solution.fr

Les 4 documents, et pourquoi on vous les demande

Aucun n'est compliqué à trouver. On vous dit où il est.

1. Votre avis d'imposition

Pour calculer le montant exact de vos aides. C'est lui, et rien d'autre, qui détermine si votre reste à charge est de 1 € ou de plusieurs milliers.

→ Sur impots.gouv.fr, rubrique « Documents ». Le dernier, ou l'avant-dernier si vous n'avez pas encore reçu le nouveau.

2. Une facture de chauffage

Pour prouver que votre logement est bien chauffé au fioul ou au gaz : c'est la condition d'entrée du programme.

→ N'importe laquelle, même ancienne. Votre fournisseur les garde toutes dans votre espace client.

3. Votre taxe foncière ou votre acte notarié

Pour confirmer votre lien avec le logement. Si vous êtes locataire, c'est l'accord écrit de votre propriétaire qui le remplace, et votre conseiller vous guide sur ce point.

→ La taxe foncière est aussi sur impots.gouv.fr.

4. Votre pièce d'identité

Le dossier d'aide est déposé à votre nom : l'organisme qui verse la prime doit pouvoir vérifier que c'est bien vous.

→ En cours de validité.

C'est tout. Le reste du dossier, les formulaires, les échanges avec l'organisme, le suivi : c'est nous qui le gérons.

Ne vous éliminez pas seul

Beaucoup de gens renoncent en regardant un tableau de revenus, en se disant « ce n'est pas pour moi ». C'est l'erreur la plus fréquente, pour deux raisons.

1. Le calcul ne dépend pas que de votre salaire. Il dépend de votre revenu fiscal de référence, du nombre de personnes qui vivent chez vous, et de votre région. Trois choses que votre conseiller vérifie avec vous en quelques minutes.

2. Même si vous ne payez pas 1 €, vous êtes aidé. Le programme ne se limite pas aux foyers les plus modestes : au-dessus, l'aide est plus faible, mais elle existe, et elle reste importante. Personne ne repart les mains vides.

Ce qui se passe maintenant

- 1 Vous avez vérifié votre éligibilité** — c'est fait.
- 2 Un conseiller vous rappelle** pour répondre à vos questions et fixer le rendez-vous.
- 3 Un artisan RGE certifié vient faire le diagnostic chez vous, gratuitement**, et vous donne votre reste à charge exact. Cette visite est obligatoire dans le cadre du programme : c'est elle qui définit les travaux vraiment adaptés à votre logement.
- 4 Vous décidez librement.** Vous ne signez que si l'offre vous convient.
- 5 Les travaux sont réalisés, puis contrôlés** par un organisme indépendant. Pour votre protection.

⚠ Une précision importante sur le calendrier

La demande d'aide doit être validée **avant** la signature du devis et avant le début des travaux. C'est pour cette raison qu'on vous demande ces documents dès maintenant : sans eux, le dossier ne peut pas être ouvert, et l'aide est perdue.

Comment reconnaître une offre sérieuse

- ✅ Un vrai professionnel vous laisse **le temps de réfléchir**, et ne force jamais à signer le jour même.
- ✅ Les travaux sont réalisés par un **artisan RGE certifié** : c'est obligatoire pour toucher les aides, et vérifiable publiquement.
- ✅ On vous annonce votre **reste à charge réel AVANT** de signer.
- ❌ Méfiez-vous des « 100 % gratuit pour tous » et des « 1 € sans condition ».
- ❌ **L'État ne démarche jamais par téléphone.**

Votre conseiller est là pour vous expliquer, pas pour vous forcer.

Renov Eco Solution s'occupe de tout : on calcule vos aides, on vous envoie le bon artisan RGE de votre région, et on gère le dossier de A à Z.

Une question ? Appelez-nous ou écrivez-nous sur WhatsApp.

07 56 80 32 79

Le même numéro sur WhatsApp · contact@renoveco-solution.fr

Avant de vous engager, le service public vous informe gratuitement pour préparer et sécuriser votre projet : www.france-renov.gouv.fr

Renov Eco Solution · 07 56 80 32 79 · contact@renoveco-solution.fr

Ce document est informatif. Les montants définitifs sont confirmés lors du diagnostic gratuit, sans engagement.